



**Délibération n°12 –
PLU : Révision tenant lieu de programme local de l’habitat et de plan mobilité
Par Eric Guellec**

Monsieur le Président, chers collègues,

Cette délibération vient marquer le top départ de la révision du Plan Local de l’Urbanisme de la métropole.

En atteignant la plupart de ces objectifs dans tous les domaines, le bilan du PLU actuel est globalement positif.

Projets structurants, attractivité nouvelle, services et équipements publics augmentés, Brest métropole a continué de se renforcer ces dernières années, même si des difficultés persistent sur certains secteurs, l’immobilier par exemple, mais ce n’est pas propre à Brest.

Nous lançons la construction du nouveau projet urbain de Brest métropole 2040/2050 pour répondre à ces nouveaux défis.

Nouveau projet urbain de Brest métropole qui va emporter ainsi révision des documents stratégiques qui en découlent : le Plan Local d’Urbanisme, le Programme Local de l’Habitat, le Plan Mobilité et le Plan Climat Air Energie Territorial.

Cela, dans une approche complémentaire et simultanée afin d’apporter une cohérence d’ensemble.

C’est donc un long travail qui débute et qui va permettre de donner une nouvelle vision pour Brest métropole et sa population au sein du Pays de Brest, pour les deux prochaines décennies.

C’est un long travail dans lequel les élus communistes prendront toute leur part, au service du renforcement des services publics, de l’écologie populaire, des solidarités, des logiques démocratiques, de proximité et de progrès humain.

C’est dans cette perspective que nous souhaitons mettre en avant quelques points aujourd’hui, ce n’est pas exhaustif bien sûr, tant le sujet de l’aménagement et du développement du territoire est large, sur les objectifs, les ambitions et les modalités qui guident cette démarche générale et qui sont repris dans cette délibération.

Tout d’abord pour souligner le fait que le projet territorial de Brest métropole, anciennement Communauté Urbaine de Brest puis Brest métropole océane, s’est toujours construit collectivement.

Ici à Brest métropole, nous pensons que l’aménagement et le développement d’un territoire, dans toutes ses dimensions, économique, sur les déplacements ou les mobilités, sur la question de la transition énergétique et du climat, sur la politique du logement et de l’habitat, ne peut se réaliser avec succès que collectivement. Au sein de démarches partenariales, démocratiques, sur la base de concertations larges avec les populations, avec tous les partenaires, avec les communes de la métropole, avec tous les acteurs du territoire.

C'est ce même esprit, cette même méthode qui guide donc, tout naturellement, le début de ce travail autour du projet urbain de Brest métropole 2040/2050 et des révisions des outils de planification de notre collectivité.

Mes chers collègues, il faut nous en féliciter et continuer dans cette voie, car c'est de cette manière que nous pourrions relever les défis sociaux et environnementaux qui se présentent à nous.

Car cette révision du PLU et tout le projet urbain de Brest métropole 2040/2050 devront en effet porter selon nous une double ambition, forte, à la fois écologique et sociale, en l'intégrant dans chacune de ses composantes. Ils devront continuer à promouvoir et rendre concrète l'idée d'un droit à la ville pour tous. Ils devront renforcer encore la place des services publics et des équipements publics. Ils devront conforter et traduire en actes concrets notre projet politique d'une métropole de proximité, d'une métropole solidaire, populaire et ouverte sur l'extérieur.

L'habitat constitue un élément, pour ne pas dire un thème central, du projet urbain de Brest métropole et de son Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan Local de l'Habitat actuel, intégré au PLU, que nous avons construit et qui formalise notre politique locale de l'habitat est un outil souple mais qui fixe une véritable ambition politique en la matière.

Face aux enjeux démographiques, face au coût et à la crise du logement que pointait encore récemment le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre, face à la nécessaire adaptation au changement climatique, face aux phénomènes de rentes et de spéculation foncières et immobilières qui ont gagné du terrain, il nous semble en effet indispensable que le Plan Local d'Urbanisme révisé prolonge et amplifie notre engagement sans faille pour une production élevée de logements, qualitatifs sur le plan de la performance énergétique, diversifiée au regard des besoins de tous les publics (étudiants, seniors, familles, etc.), répartie de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire métropolitain et des communes, et avec une part très importante, très importante – j'insiste sur ce dernier point - de logements publics sociaux et très sociaux.

Une production élevée de logements publics sociaux performant sur le volet environnemental constitue la meilleure voie pour rendre effectif le droit au logement digne et de qualité pour tous et continuer à bâtir Brest métropole comme un territoire populaire, solidaire et ouvert.

Cette production de logements et de logements sociaux implique de notre part une politique de maîtrise et d'acquisition foncière à la hauteur de ces ambitions. C'est ce que nous faisons actuellement et ce que nous devons continuer à entreprendre en veillant à privilégier le renouvellement de la ville sur la ville pour limiter l'étalement urbain comme nous y enjoint le « ZAN » à horizon 2050. A l'instar des opérations NPNRU de Bellevue et de Recouvrance, des opérations d'envergure qui vont sensiblement améliorer le cadre de vie et l'habitat des habitantes et habitants de ces quartiers.

Enfin, autre sujet d'importance, les mobilités et la nouvelle étape du Plan Mobilité qui est envisagée au sein du projet urbain de Brest métropole 2040/2050 et du PLU révisé pour répondre aux urgences sociales et écologiques.

Vous le savez, notre objectif commun en matière de mobilité est de continuer à bâtir un réseau structurant autour des grandes infrastructures utiles aux habitantes et habitants que notre collectivité a créées avec notamment la première ligne de Tramway et va continuer à créer, 2^{ème} ligne de Tramway, le Bus à Haut Niveau de Service.

Pourquoi pas demain des ascenseurs urbains ? Un projet qui mérite de revenir dans les réflexions.

Mais au-delà de la nécessaire poursuite du développement et de la structuration du réseau actuel et des objectifs cités que nous partageons, regardons plus loin.

Réfléchissons aussi l'extension du réseau du service public de mobilité durable au-delà des frontières de Brest métropole, à l'ouverture du réseau de transports en commun vers d'autres EPCI, à l'échelle de tout le Pays de Brest.

Etendre et unifier progressivement, étape par étape, un grand réseau de transports en commun, cela permettrait le financement d'actions nouvelles en matière de mobilités, au bénéfice de tous les habitants et habitantes du Pays de Brest, cela serait gage de simplicité et de cohérence pour l'utilisateur, qu'il soit brestois, landernéen, ou conquétois, cela serait gage d'attractivité et de solidité pour le réseau.

De la même manière, cette volonté d'ouverture du réseau métropolitain vers les autres Com' Com' pourrait s'appuyer sur une cohérence tarifaire, pourquoi pas s'accompagner d'une nouvelle attractivité tarifaire, vers la gratuité pour l'utilisateur.

Voilà Monsieur le Président, mes chers collègues, il y a et il y aura beaucoup de sujet sur lesquels continuer d'échanger, de débattre, dans le cadre de la démarche de construction du Projet Urbain de Brest métropole 2040/2050, de la révision du PLU et des autres documents de planification. J'aurais également pu aborder la question de la ZFE qui nous interroge. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir...

Nous voterons bien sûr cette délibération dans la mesure où les premiers objectifs inscrits et la méthode qui va gouverner cette révision du PLU répondent au projet politique d'aménagement et de développement du territoire que nous nous sommes collectivement fixés, ainsi qu'au modèle de fonctionnement que nous souhaitons pour continuer à bâtir notre métropole sur des bases solides et sereines.

Monsieur le Président, je vous remercie.